

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 25 novembre 2021	N° 2021-679

Convocation du 18 novembre 2021

Aujourd'hui jeudi 25 novembre 2021 à 15h00 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kevin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Christine BOST à Mme Véronique FERREIRA
M. Alexandre RUBIO à Mme Josiane ZAMBON
M. Baptiste MAURIN à Mme Françoise FREMY
Mme Stephanie ANFRAY à M. Bruno FARENIAUX
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie JUQUIN
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Pascale BRU

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à Mme Claudine BICHET de 14h30 à 15h20 et à partir de 17h10 le 26 novembre
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Pascale BRU à partir de 18h45 le 25 novembre et à partir de 16h36 le 26 novembre
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Bernard-Louis BLANC à Mme Claudine BICHET le 25 novembre et à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Jean-François EGRON à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de 14h30 le 26 novembre
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à Mme Laure CURVALE à partir de 17h24 le 25 novembre
Mme Brigitte TERRAZA à M. Frédéric GIRO à partir de 17h06 le 26 novembre
Mme Brigitte BLOCH à Mme Laure CURVALE à partir de 18h19 le 25 novembre
Mme Brigitte BLOCH à M. Patrick PAPADATO à partir de 17h le 26 novembre
Mme Andréa KISS à Mme Brigitte TERRAZA le 25 novembre
M. Patrick PAPADATO à Mme Céline PAPIN de 12h à 14h30 le 26 novembre
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Delphine JAMET à partir de 18h19 le 25 novembre

Mme Marie-Claude NOEL à M. Patrick PAPADATO à partir de 15h06 le 26 novembre

M. Nordine GUENDEZ à M. Myriam BRET le 26 novembre
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 17h32 le 25 novembre et le 26 novembre
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE le 25 novembre et à partir de 16h45 le 26 novembre
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT le 26 novembre
Mme Simone BONORON à Mme Béatrice SABOURET à partir de 18h20 le 25 novembre
Mme Simone BONORON à Mme Eva MILLIER de 10h43 à 14h30 le 26 novembre
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY à partir de 16h50 le 26 novembre
M. Gérard CHAUSSET à Mme Anne-Eugénie GASPARD à partir de 17h20 le 26 novembre
Mme Camille CHOPLIN à Mme Eve DEMANGE le 25 novembre
M. Max COLES à M. Dominique ALCALA à partir de 17h23 le 25 novembre
M. Didier CUGY à M. Olivier CAZAUX à partir de 12h24 le 26 novembre
Mme Laure CURVALE à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH de 10h20 à 12h32 le 26 novembre
Mme Nathalie DELATTRE à M. Alain CAZABONNE à partir de 18h11 le 25 novembre

Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET le 26 novembre
Mme Fabienne DUMAS à Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 15h55 le 26 novembre
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS à partir de 14h30 le 26 novembre

M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT à partir de 18h15 le 25 novembre
M. Nicolas FLORIAN à M. Dominique ALCALA à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Guillaume GARRIGUES à M. Fabrice MORETTI à partir de 18h08 le 25 novembre
M. Maxime GHESQUIERE à M. Olivier CAZAUX le 26 novembre
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Nadia SAADI le 25 novembre
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY à partir de 17h50 le 25 novembre
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Nadia SAADI à partir de 17h50 le 25 novembre
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU le 25 novembre et à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 17h le 26 novembre
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Anne LEPINE à partir de 18h25 le 25 novembre
Mme Harmonie LECERF à Mme Delphine JAMET à partir de 18h15 le 25 novembre
M. Jacques MANGON à M. Thierry MILLET à partir de 18h40 le 25 novembre et le 26 novembre
M. Stéphane MARI à Mme Fabienne HELBIG à partir de 15h50 le 26 novembre
Mme Eva MILLIER à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 16h40 le 26 novembre
M. Jérôme PEScina à M. Christophe DUPRAT à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Michel POIGNONEC à Mme Christine BONNEFOY à partir de 18h40 le 25 novembre
M. Michel POIGNONEC à M. Fabrice MORETTI à partir de 13h17 le 26 novembre
M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 13h17 le 26 novembre
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 12h26 le 26 novembre
Mme Marie RECALDE à M. Bruno FARENIAUX à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Fabien ROBERT à M. Michel LABARDIN à partir de 14h30 le 26 novembre
Mme Nadia SAADI à Mme Harmonie LECERF à partir de 17h le 26 novembre
Mme Béatrice SABOURET à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 16h30 le 26 novembre
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Kévin SUBRENAT à M. Dominique ALCALA à partir de 17h23 le 25 novembre
M. Thierry TRIJOLET à Mme Anne-Eugénie GASPARD à partir de 15h30 le 26 novembre
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON jusqu'à 18h40 le 25 novembre
Mme Agnès VERSEPUY à M. Christophe DUPRAT à partir de 18h40 le 25 novembre et à partir de 12h02 le 26 novembre

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Absent en application de l'article 7 du règlement intérieur : M. Marc MORISSET le vendredi 26 novembre

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 25 novembre 2021	<i>Délibération</i>
	Direction générale Haute qualité de vie Direction énergie écologie et développement durable	<i>N° 2021-679</i>

**Rénovation énergétique de l'habitat - Convention de mise à disposition des outils
SITERRE et CASBA - Décision - Autorisation**

Madame Claudine BICHET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Rappel du contexte et des enjeux

Contexte

A travers son plan climat énergie territorial, Bordeaux Métropole s'est fixé des objectifs ambitieux en matière de maîtrise de la demande énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Or, l'habitat, avec plus de 400 000 logements, constitue le premier poste de consommation d'énergie du territoire métropolitain. Près de 40% du parc a été construit avant la première réglementation thermique et nécessite une rénovation énergétique complète. En conséquence, la rénovation énergétique constitue un enjeu majeur dans les objectifs du plan climat énergie territorial du territoire et participe des priorités pour devenir une métropole à énergie positive d'ici 2050.

Pour y parvenir, Bordeaux Métropole a alloué des moyens dont la création en 2017 d'une plateforme territoriale de la rénovation énergétique, *Ma Renov Bordeaux Métropole*. Cette plateforme conseille, oriente et accompagne les ménages. En 2019, Bordeaux Métropole a sollicité le soutien financier du dispositif ELENA qui est une initiative conjointe de la Banque Européenne d'Investissement et de la Commission européenne dans le cadre du programme Horizon 2020. Une subvention a ainsi été obtenue pour renforcer l'action de la plateforme à compter de 2019. Ainsi, pour aller plus loin dans l'accompagnement des projets de rénovation, des outils opérationnels doivent être mis en œuvre, notamment, pour cibler les passoires thermiques et les ménages également les plus précaires, garder la mémoire des actions, disposer d'outils opérationnels d'évaluation de l'impact des rénovations. Un dispositif développé par Energie Demain et ARTEE satisfait à cette attente.

En effet, dans le cadre du dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE), des entreprises peuvent verser une contribution à des programmes d'information, de formation et d'innovation en faveur de la maîtrise de la demande énergétique, ou de réduction de la précarité énergétique. En échange, ces entreprises se voient délivrer des CEE. Lors de l'appel à programmes 2018, le bureau d'étude Energie Demain, en partenariat avec l'Agence Régionale pour les Travaux d'Economies d'Energie a été sélectionné pour bénéficier de ces financements en vue du développement d'un outil de pilotage de la politique de rénovation énergétique des bâtiments au profit des acteurs publics. En échange, Energie Demain met cet outil à disposition des territoires.

Plusieurs territoires recourent à cet outil en Région Nouvelle-Aquitaine : le SEHV (syndicat énergie Haute-Vienne), le SEV (syndicat énergie Vienne), la CA La Rochelle, la CA Grand Châtelleraut, la CA Royan Atlantique, la CC Périgord Ribéracois et la CC 4B Sud Charente.

L'outil développé par Energie Demain se compose de deux logiciels qui sont interconnectés :

- Siterre : un logiciel de cartographie des performances énergétiques des bâtiments à l'échelle d'un territoire. Il repose sur un modèle alimenté par des données foncières et permet de visualiser les indicateurs de précarité énergétique à la maille de l'iris, les indicateurs énergétiques des bâtiments du secteur résidentiel, les indicateurs d'impacts des travaux de rénovation (coût, gains énergétiques potentiels et gains sur les factures...),

- CasBâ : un outil qui permet d'intégrer les caractéristiques d'un logement, notamment la performance de son isolation. Ces caractéristiques alimentent ensuite l'outil Siterre, et viennent corriger la cartographie de la performance énergétique pour le logement concerné.

En conséquence, il est proposé à l'assemblée communautaire de consentir à une convention de mise à disposition des outils SITERRE et CASBA entre Energies Demain, SAS au capital de 250 000 euros, et Bordeaux Métropole, avec la participation de ARTÉÉ, Agence Régionale pour les Travaux d'Économies d'Énergie.

Ces outils feront l'objet d'une convention de mise à disposition dont le projet est présenté en annexe de la présente délibération.

Par cette convention, Energies Demain s'engage à :

- mettre à disposition de Bordeaux Métropole les Outils Siterre et Casbâ, en assurant l'hébergement, la maintenance et l'évolution des outils,
- apporter les éléments de formation et d'information nécessaires à la bonne exploitation des outils,
- Adapter le moteur aux nouvelles modalités de calcul énergétique du Diagnostic de Performance Energétique,
- Autoriser les partenaires de Bordeaux Métropole, nominativement, à utiliser Casbâ, dans les règles d'utilisation de l'Outil, tels que définies dans les CGU de Casbâ.
- Mettre en place des règles du RPGD pour la protection des données personnelles.

Pour sa part, Bordeaux Métropole s'engage à :

- Informer Energies Demain de toute utilisation non autorisée, de perte, de tentative ou soupçon d'utilisation non autorisée des mots de passe ;
- Tenir via le module « administrateur » de Casbâ à jour une liste des Utilisateurs autorisés à utiliser l'outil Casbâ ;
- Participer activement aux réunions du Club Casbâ Local.

La durée de la convention est établie pour une durée s'étendant de 2021 à 2024.

Gratuite jusqu'à fin 2021, le montant de mise à disposition sera de 15 600 €TTC en 2022 puis 12 000 €TTC en 2023, puis 12 000 €TTC en 2024. Des développements spécifiques pourront s'adjoindre en fonction des besoins d'études. Chaque prestation pourra faire l'objet d'une appréciation spécifique par exemple pour intégrer des îlots de chaleur ou autres données nécessaires à la connaissance du territoire et de ses besoins.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'article L.5215-19 du Code général des collectivités territoriales,

VU la loi n°2000/321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

VU la loi n°2010/788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement

VU la délibération communautaire n° 2007/0569 du 13 juillet 2007 approuvant le lancement d'une démarche plan climat

VU la délibération communautaire n° 2011/0084 du 11 février 2011 approuvant le plan d'action du plan climat

VU la délibération communautaire n° 2014/0443 du 11 juillet 2014 approuvant le lancement d'une plateforme locale de la rénovation énergétique

VU la délibération métropolitaine n°2017/493 du 7 juillet 2017 adoptant le plan d'action pour un territoire durable à haute qualité de vie

VU la délibération métropolitaine n°2019/327 du 24 mai 2019 approuvant le projet de renforcement de la plateforme Ma Rénov Bordeaux Métropole au service de la massification de la rénovation énergétique

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE

Bordeaux Métropole souhaite, en cohérence avec ses objectifs en matière de politique énergie climat, poursuivre le conseil et l'accompagnement des ménages en s'équipant d'outils opérationnels pour identifier les besoins du territoire et agir en faveur de la rénovation,

DECIDE

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération, dont :

- signer les conventions tripartite de mise à disposition des outils Siterre et CasBâ associant la société Energie Demain, Bordeaux Métropole et ARTEE dont le projet est annexée à la présente délibération,
- signer tout autre document se référant à ce dossier.

Article 2 : La dépense 2022 sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours à l'opération 05P088O001, imputation 2163-2031, fonction 76, CDR CAD 05

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 novembre 2021

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 2 DÉCEMBRE 2021	Pour expédition conforme, la Vice-présidente, Madame Claudine BICHET
PUBLIÉ LE : 2 DÉCEMBRE 2021	